

ÉVÊCHÉ DE BOMA
B.P.72 BOMA
KONGO CENTRAL
Secrétariat : 09. 90. 32. 13. 02
Chancellerie: 09. 90. 32. 13. 01
Site : www.dioceseboma.com
E-mail : evecheboma@hotmail.com

EVB/EV/010/2020. **DECRET.**

Décret de Publication des bans pour Ordinations diaconale et presbytérale

Nous, MBUKA Cyprien, Cism, par la grâce de Dieu et la bienveillance du Siège Apostolique, Évêque de Boma ;

Dans la perspective des ordinations diaconale et presbytérale qui seront conférées respectivement **le samedi 25 juillet 2020 à l'évêché de Boma et le dimanche 26 Juillet 2020 à la Cathédrale Notre Dame de l'Assomption de Boma ;**

Tout en nous conformant aux dispositions du canon 1051, n°2 du code de Droit canonique de 1983 ;

Le Conseil épiscopal, les membres de la Commission de la Formation Initiale et des conseils paroissiaux ayant été entendus;

SOLLICITONS l'avis de tous les fidèles de notre diocèse sur les candidats dont les noms suivent :

A. Au diaconat (6)

01. LUBONGO THAMBA Apollinaire
(de Mbata Nlundu/Mater Dei en stage à Mvuangu/St Joseph)
02. MANTULUKILA NGULU Marc-Antoine
(de Tsanga Kiyeba/Ste Bernadette en stage à Khanzi/Saint Alphonse)
03. MBAMBI MBONGO David
(de Kuimba/Notre Dame Médiatrice en stage à Kilengi/St Pierre Claver)
04. MBOKO MATOKO Rodrigue
(de Mbata Banga/St Marc en stage à Kabondo/St Charles Lwanga)
05. NGIMBI M'BILU Jean-Messe
(de Mvuangu/St Joseph en stage à Vaku/Sacré-Coeur)
06. NGOMA KUNZA Sylvestre
(de Dizi/St Ferdinand en stage à Mbata Nlundu/Mater Dei)

B. Au presbytérat (5)

01. KHONDE KUTININA Adrien
(de Mbanga/Notre Dame des Pauvres en stage à Nganda Tsundi/St Paul Apôtre)

02. MAMPILA NDOKI Edouard
(de Mbata Mbenge/Ste Thérèse de l'Enfant Jésus en stage à Mbata Makongo/St Esprit)

03. MASIALA MBUNGU Charles
(de Lukula/Ste Thérèse de l'Enfant Jésus en stage à Kai Mbaku/St Quirin)

04. NSUELA TSANGU Nestor
(de Nganda Tsundi/St Paul en stage à Loangu Bendo/Ste Elisabeth)

05. PFUTI MUAKA Edouard
(de Nzobe/St Cyprien en stage à Tseke Mbanza/Notre Dame de Fatima)

Tous ceux qui connaîtraient une quelconque irrégularité et/ou un empêchement à cette ordination sont tenus en conscience, conformément au canon 1043, d'en avvertir l'Ordinaire ou le curé par un écrit dûment signé et cela, par amour de Dieu et pour l'honneur de l'Église.

Ces ordinations seront célébrées en respectant les règles établies par les autorités civiles et sanitaires en ce temps de la Covid-19.

Les Curés et les Administrateurs paroissiaux sont priés de faire large diffusion de ce message à partir du dimanche 28 juin 2020. Et toute la communauté chrétienne est invitée à préparer et à accueillir cet évènement dans la prière, l'espérance et la foi.



Fait à Boma, le 24 juin 2020

MBUKA Cyprien, Cism

Évêque de Boma

Abbé Dieudonné LUZOLO LAU

Chancelier